



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

## DÉLIBÉRATION N° 106/2022/CACL

DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 03 JUIN 2022 À 09H00  
À LA SALLE DE DÉLIBÉRATION « DANIELLE BREVET » DE LA CACL

### APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 2 DU RÈGLEMENT DES AIDES À L'HABITAT DE LA CACL DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) ET DU PROCESS D'INSTRUCTION.

Nombre de Conseillers en exercice : 48  
Nombre de Conseillers Présents : 27  
Nombre de Procurations : 8  
Date de convocation : 23 mai 2022

Nombre de suffrages exprimés : 35  
Vote : 35  
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt deux, le vendredi trois juin, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.**

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monique AZER (Visio) –Serge BAFU - Julner BELIZAIRE —Pascal BRIQUET (Visio) – Daniel CASTOR –Jean-Philippe CHAMBRIER (Visio) –Xavier CLERVAUX (Visio) –Liser CLIFFORD –Yahya DAOUDI –Seedna DELAR –Corine DIMANCHE –Thierry ELIBOX – Serge FELIX –Teed GASPARD –Nestor GOVINDIN (Visio)– Sandrine JACQUES (Visio) – Elaine JEAN –Farah GRISET KHAN –Roland LOE-MIE –Yolande MILZINK-CINCINAT– Hélène PAUL –Claude PLENET–Anne Michèle ROBINSON –Magali ROBO CASSILDE – Serge SMOCK –Sandra TROCHIMARA - Patricia VICTOR –

#### ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES : -

Dominique BERTONI  Procuration à Patricia VICTOR –Kenny CHEN-TUNG  Procuration à Magali ROBO-CASSILDE –Claire CHINON  Procuration à Ruth BIDIOU CEPRIKA –LY Phong  Procuration à Serge SMOCK –Stéphanie PREVOT-BOULARD  Procuration à Claude PLENET –Hélène SERVIUS  Procuration à Thierry ELIBOX –Corinne SIGER  Procuration à Monique AZER –Rolande SILEBER  Procuration à Sandra TROCHIMARA –

#### ÉTAIENT ABSENTS :

Gilles ADELSON–Louis-Mike CALUMEY –Eugène EPAILLY –Christian FAUBERT –Chester LEONCE –Mickaël MANCEE –Tineffa NAISSO – Patrick LECANTE –Marie-Laure PHINERA HORTH –Axel RINO –Eliodore TORVIC –Albanie CIPPE –Ruth BIDIOU CEPRIKA –

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220603-106-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2022  
Date de réception préfecture : 14/06/2022

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thierry ELIBOX

:

Le Conseil Communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la Délibération 31/2020/CACL relative à l'adoption du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 ;

**Vu** la Délibération N° 90/2021/CACL relatif à l'approbation du règlement des aides à l'habitat de la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 14/2022/CACL relatif à la modification N°1 du règlement des aides à l'habitat de la CACL ;

**Vu** l'avis favorable de la commission « habitat et aménagement » réunie en séance le lundi 23 Mai 2022 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau du mercredi 1<sup>er</sup> Juin 2022 ;

**Vu** le Rapport N° 106/2022/CACL relatif à la modification N°2 du règlement des aides de la CACL ;

**Considérant** la nécessité de préciser le process d'instruction ainsi que de se référer au cadre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) ;

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

## DECIDE

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup>**

De prendre acte du Rapport N° 106/2022/CACL portant sur la modification N°2 du règlement des aides à l'habitat de la CACL dans le cadre du RGPD et du process d'instruction.

### **ARTICLE 2**

D'approuver la modification N°2 du règlement des aides à l'habitat de la CACL, joint à la présente délibération, dans le cadre du RGPD et du process d'instruction.

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220603-106-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2022  
Date de réception en préfecture : 14/06/2022

### ARTICLE 3

D'approuver l'anonymisation des rapports concernant les aides à destination des particuliers concernant l'attribution des subventions adossées au règlement des aides à l'habitat de la CACL.

### ARTICLE 4

D'autoriser le Président, sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

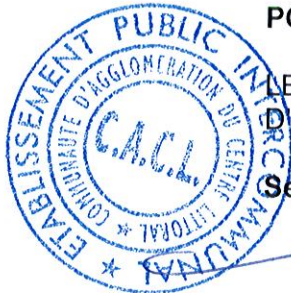
*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.*

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 03 juin 2022

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Serge SMOCK**



Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20220603-106-AP-2022-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2022  
Date de réception préfecture : 14/06/2022